



## Du 13 juillet au 24 août : les Flâneries baldiviennes sont de retour !

Chaque mercredi matin, à partir de 10h30, vous pouvez participer aux flâneries estivales. Des rendez-vous proposés en collaboration avec le Groupe Histoire & Patrimoine du Pays de Baud, pour redécouvrir l'histoire locale, le patrimoine mais aussi la nature et les paysages qui nous entourent. Dates et programme détaillé disponibles sur le site internet du Quatro, en Mairie et à l'office de tourisme de la Vallée du Blavet.



## Mercredi 27 juillet à 10h30 : spectacle conté «Quand les fleurs racontent»

Isabelle Villemot de L'Escapade fleurie est une artiste des fleurs et une fleuriste de l'âme. Avec son magnifique camion à fleurs, baptisé Loly, elle passe la journée au Quatro. Spectacle conté à 10h30 : au travers de ses histoires, elle partage avec son public sa passion pour la Nature. Atelier «Petits pots fleuris» à 14h30 : atelier créatif floral pour petits et grands. À découvrir et à expérimenter en famille (à partir de 5-6 ans).



## Vendredi 26 août à 20h30 : concert de Jazz avec Sylvain Le Ray

Sylvain Le Ray nous invite dans son monde imaginaire, sensible et poétique, habité à la fois par le jazz, la musique classique et traditionnelle. Le pianiste navigue avec virtuosité entre les émotions, le lyrisme et l'interaction avec ses musiciens, Simon Prudhomme à la batterie et Philemon Regnault à la basse et à la contrebasse. Tout public.



## Horaires d'été de la médiathèque

Du 12 juillet au 28 août, les mardis, mercredis, vendredis et samedis : 10h - 13h, 14h - 17h

## Horaires du musée

Le Carton Voyageur est ouvert au public de 1<sup>er</sup> février au 31 décembre :

Du mardi au dimanche de 14h à 18h. Le Musée est fermé les jours fériés.

## LE MOT DU MAIRE

### Quelques nouvelles de Baud Communauté...

Après 6 mois d'existence, Baud Com est lancée sur ses rails. Agents et élus n'ont pas compté leurs heures ni leur investissement pour bâtir un socle solide.

Tout reprendre à zéro, c'est une montagne à gravir mais l'ascension se passe bien parce que la cordée est solidaire et solide. Ce n'est pas un long fleuve tranquille, croyez-moi ! Ça demande à chacun beaucoup de sacrifices, d'énergie et de temps. Sans cette solidarité entre élus et agents, sans ce bloc, sans ce roc, on n'en serait pas là aujourd'hui. Je profite donc de ce petit mot pour remercier chacun.

Du côté du centre aquatique, nous avons validé la baisse des tarifs. Pour les enfants par exemple, l'entrée ne sera plus de 3.5€ mais de 2.5€. Le Tri Eau n'est pas équipé de tobogan mais va prochainement recevoir des structures gonflables sur l'eau pour des moments ludiques à partager seul ou en groupe.

Les travaux du multi-accueil vont démarrer dans les prochaines semaines. Cette nouvelle structure va répondre à la demande de nombreuses familles en recherche de mode de garde pour leur bébé.

L'école de musique et de danse est victime de son succès, il ne reste que quelques places dans les différents ateliers.

Vous êtes nombreux désormais à vous rendre à France Services. La majorité des dossiers traités concerne les impôts et la retraite mais pas que !

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, le SAAD, service d'aide à domicile, va être intégré à Baud Communauté. Nous recrutons. Si ce métier vous attire, contactez le service. Les réunions publiques pour vous informer sur la Tarification Incitative sont terminées sur nos 6 communes. Nous devons faire des efforts collectifs pour diminuer le volume de nos déchets et répondre à la loi qui stipule une réduction de 50% de la mise en décharge à l'horizon 2025. En 2022, la facture pour une famille de deux et plus est de 253€. En 2023, elle pourra être de 144€, de 190€, rester à 253€ ou passer à 341€ selon le choix de chacun et les efforts que l'on souhaite fournir. Attention : les déchèteries ne seront désormais accessibles qu'avec votre carte (la même qui ouvre les containers). L'assainissement collectif devient une compétence communautaire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 également. Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) va démarrer prochainement. Ce document d'urbanisme est très important car c'est lui qui va fixer les nouvelles règles tout en s'adaptant à la loi Climat & Résilience. Le PAT (Projet Alimentaire Territorial) est lui aussi lancé pour lutter contre le gaspillage alimentaire, favoriser les circuits courts dans nos cantines scolaires et soutenir les agriculteurs locaux. Notre territoire attire de nombreux porteurs de projets, notre géographie centrale et les axes routiers n'y sont pas étrangers. On a de belles propositions pour notre développement économique. De nombreuses animations estivales vous ont été concoctées en collaboration avec les équipes du Tourisme, du Quatro et du groupe d'Histoire & Patrimoine du Pays de Baud : profitez-en !

Très bon été à vous...Et au plaisir de se croiser dans les nombreuses fêtes juilletistes et aoûtiniennes.

Pascale GILLET  
Maire de Baud

## LA MAIRIE VOUS INFORME :

**Démarchage abusif :** plusieurs personnes nous ont signalés du démarchage intempestif sur la commune ces dernières semaines. La commune met en garde ses administrés et appelle à la vigilance sur les pratiques de démarchage abusifs. Prévenez les personnes de votre entourage.



**Fibre optique :** les travaux de déploiement de la fibre se poursuivent sur le territoire de la commune. Si la majorité des installations sont enfouies, à certains endroits, des poteaux sont nécessaires. Toujours situés sur le domaine public, ces poteaux constituent un relais complémentaire aux installations déjà existantes.

**Marché hebdomadaire :** dans une volonté d'étoffer et de développer l'offre proposée au marché du samedi matin, la municipalité recherche des exposants. Il n'y pas de droit de place mais toute installation est soumise à un accord et adhésion au règlement. Renseignements en mairie.

**Plan Canicule :** Dans le cadre du plan canicule, la mairie a mis en place un registre nominatif des personnes susceptibles de bénéficier d'une intervention sociale à domicile, ciblée et rapide en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence lors de fortes chaleurs. Ce registre confidentiel est ouvert aux personnes qui souhaitent s'y inscrire spontanément (plus de 65 ans ou adultes handicapés), ou sur demande d'un tiers. L'inscription se fait sur déclaration de la personne ou de son représentant légal au CCAS DE BAUD, soit par écrit, soit par mèl (ccas@mairie-baud.fr), soit par téléphone au 02.97.08.01.46.

**Professionnels de santé :** un projet de Maison de Santé se met en place sur les communes de Baud, Camors, Guénin, La Chapelle Neuve et Saint-Barthélemy. Si vous souhaitez y adhérer, contactez l'association « Santé des 3 rivières » : santedestroisrivers@gmail.com Un questionnaire pour recenser vos besoins est à votre disposition auprès de l'association et est à remplir avant fin juillet. Une réunion est programmée le 8 septembre à 20h.



**Recensement citoyen :** chaque français atteignant l'âge de 16 ans doit se faire recenser en mairie de résidence. Ce recensement est la première étape afin de recevoir sa convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et permet également l'inscription automatique sur les listes électorales lorsque le jeune atteint 18 ans. En raison de l'interruption des convocations lors des différents épisodes de Covid-19, la convocation est envoyée plus d'un an après le recensement. Sachant que la participation à la JDC est impérative pour passer le permis de conduire, il est très important de procéder au recensement au plus tôt après l'anniversaire des 16 ans.

**Recrutements au SAAD :** le Service d'Aide et d'Accompagnement Domicile (SAAD) Evel Blavet recherche plusieurs aides à domicile pour assurer la continuité de son service auprès de ses bénéficiaires. Plusieurs postes sont disponibles pour des interventions sur les secteurs de Baud, Guénin, Melrand, Bieuzy. Renseignements auprès de Martine CAMLANN au 02.97.08.00.10 ou par mail à l'adresse : saad-cantondebaud@mairie-baud.fr



Tous les mercredis de l'été, découvrez les flâneries baldiviennes. Des escapades gratuites, historiques et culturelles dans Baud. Programme détaillée sur le site internet du Quatro, en Mairie et à l'office de tourisme de la Vallée du Blavet.

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Samedi 2 juillet	Local du Dressing	Baud solidarité organise une braderie à la maison de la solidarité de 9h à 16h, au local du Dressing, derrière la maison de retraite.
Dimanche 3 Juillet	Pont de Baud	Fête de l'Evel de 8h à 19h, trocs et puces et restauration sur place.
Samedi 2 et Dimanche 3 Juillet	Site de Kéroguic	Fête de la chasse en Morbihan. Village d'exposants, Ball-Trap, exposition de l'Anglo-Français de Vénérie.
Mercredi 13 Juillet	Parc du Scaouët	Feu d'artifice et bal populaire à partir de 19h. Moules-frites par le Baud FC à partir de 19h, réservations au 06.79.85.48.25.
Jeudi 14 Juillet	Monuments aux morts	Fête nationale. Rendez-vous à 11h15 au champ de foire, dépôt de gerbe de fleurs à 11h30 au monument aux morts, place le Sciellour.
Jeudi 14 Juillet	Pont-Augan	De 18h à 23h30, concert avec BHT, groupe de musique bretonne-électro, descente aux flambeaux en kayak et feu d'artifice.
Dimanche 14 Août	Village de Cranne	Fête de Cranne. Jeux interquartiers l'après-midi, Baud Patin reçoit les Montagnards. Rost Er Forn le midi, tripes à la mode de Cranne, grillades et crêpes le soir.
Lundi 15 Août	Site de Kéroguic	Fête des vieux métiers de Kéroguic. Plus d'une soixantaine de métiers disparus ou presque sont représentés. Nolwenn Corbel en concert le soir suivi par un fest-noz avec les Sonerien Du.
Lundi 15 Août	Village de Kerdéhel	Fête de Kerdéhel. Dès 14h, concours de boules bretonne en triplète cette année. Fest-noz animé par Daniel Le Goudivèze et Plijadur. Feu d'artifice au dessus du plan d'eau en fin de soirée.
Samedi 20 Août	Place du Champ de Foire	Pour sa 7 <sup>ème</sup> édition, les Baud Pompiers Solidaires réitèrent le samedi 20 août la Nuit des Allumés au profit de Croque la Vie pour Emy et l'ODP. Ils relancent également la Baldi'Rose au profit de la ligue contre le cancer.

## Bien-vivre ensemble

### Opération Tranquillité Vacances

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances en gendarmerie. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).



Prenez garde à bien fermer vos portes (voiture comme logement). Également, veillez à ne pas trop diffuser votre absence sur les réseaux sociaux !



### Horaires de tonte

Rappel : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h. Pensez à vos voisins !